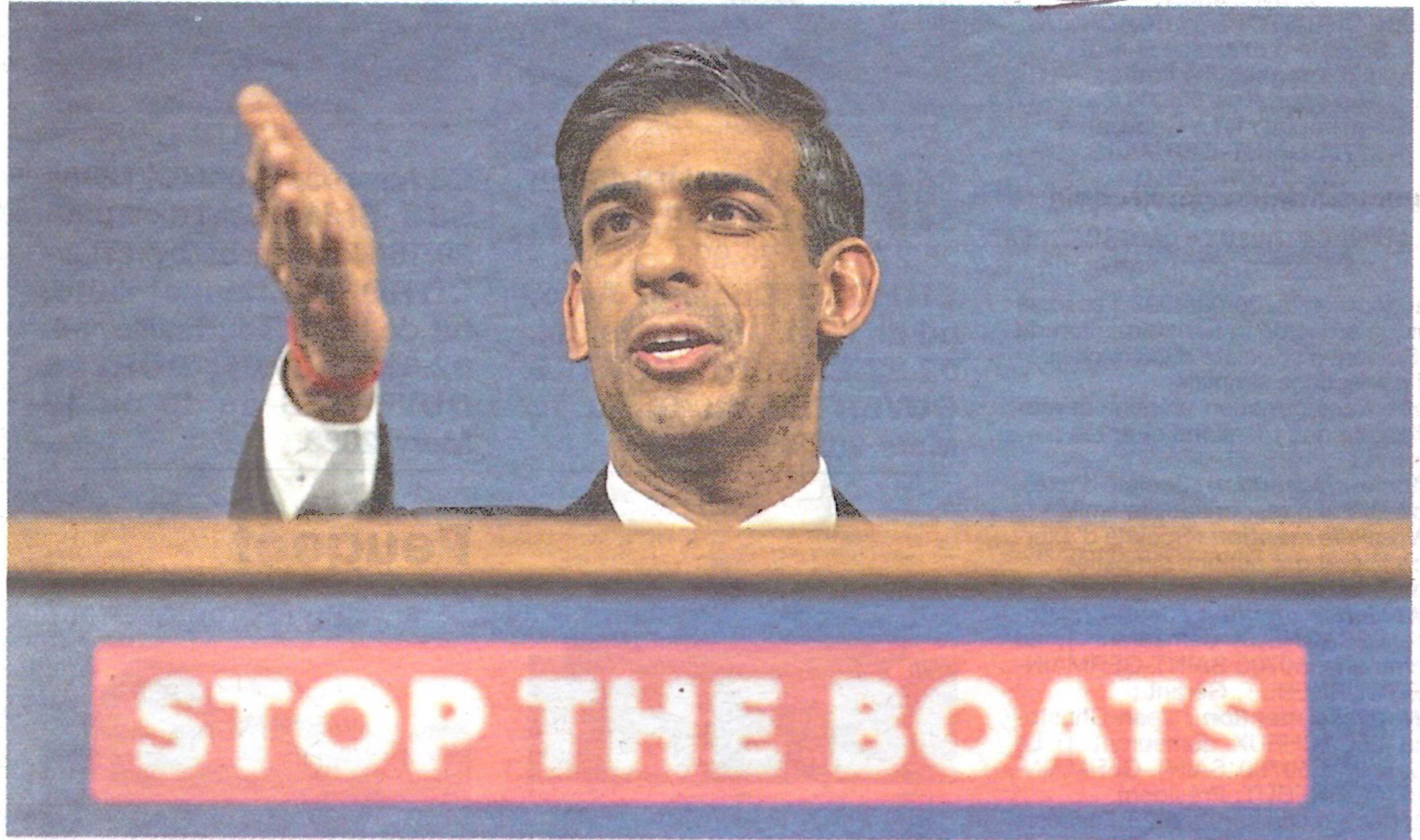


La loi contre l'immigration illégale durcie

08/03/2023

LE GOUVERNEMENT britannique a présenté hier un projet de loi contre l'immigration illégale, qui prévoit d'empêcher les migrants arrivant par la Manche de demander l'asile au Royaume-Uni et de les expulser « en quelques semaines », un texte aux limites du droit international de l'aveu même de Londres.

« Si vous arrivez de manière irrégulière, vous ne pouvez pas demander l'asile. Vous ne pouvez pas bénéficier de nos protections contre l'esclavage moderne. Vous ne pouvez pas faire de demandes fallacieuses liées aux droits humains et vous ne pouvez pas rester » au Royaume-Uni, a déclaré lors d'une conférence de presse le Premier ministre britannique, Rishi Sunak.



→ « Si vous arrivez de manière irrégulière, vous ne pouvez pas demander l'asile au Royaume-Uni », a martelé hier lors d'une conférence de presse le Premier ministre britannique, Rishi Sunak.

« Nous placerons en détention les personnes qui viennent ici illégalement »

« C'est dur, mais c'est nécessaire. Et c'est juste », a-t-il affirmé, soulignant que le nombre des migrants traversant la Manche avait « plus que quadruplé ces deux dernières années », malgré les tentatives des gouvernements conservateurs successifs pour enrayer

ces traversées.

« Nous placerons en détention les personnes qui viennent ici illégalement, puis nous les renverrons en quelques semaines », soit dans leur pays, soit dans un pays jugé sûr comme le Rwanda, a précisé Rishi Sunak, ajoutant que le gouvernement allait construire de nouveaux centres de détention. Il a précisé que la loi une fois adoptée s'appliquerait de manière rétroactive au 7 mars.

« Interdire aux gens de demander l'asile est illégal, inapplicable et complètement inhumain », a réagi sur Twitter la directrice de Human Rights

Watch pour le Royaume-Uni, Yasmine Ahmed. Il s'agit « d'un nouveau coup bas choquant du gouvernement » a affirmé dans un communiqué Amnesty International, accusant le gouvernement d'utiliser les migrants comme des « boucs émissaires » en pleine crise du coût de la vie et à quelques mois d'élections locales.

Des expulsions vers le Rwanda

En première page du projet de loi présenté au Parlement, le gouvernement admet ne pas être en mesure d'assurer que le

projet de loi « est compatible avec la Convention » européenne des droits de l'homme. « Mais le gouvernement souhaite néanmoins que la Chambre procède à l'examen du projet de loi ».

Le Royaume-Uni a voté une loi l'an dernier pour expulser au Rwanda des demandeurs d'asile (quelle que soit leur origine) mais le projet, bloqué par la justice européenne, reste au point mort. Avec ses mesures très restrictives, le gouvernement conservateur veut décourager les traversées et briser le modèle économique des passeurs.

« La fin du droit d'asile »

Les Nations unies ont estimé que le projet de loi contre l'immigration illégale présenté hier par la Grande-Bretagne équivalait à « la fin du droit d'asile » et pressé Londres de choisir des réponses « plus humaines ». En indiquant être « profondément préoccupé » par le projet, le Haut-Commissariat souligne qu'il refuserait aux demandeurs « même la possibilité de présenter leur cas ». « Ce serait une violation manifeste de la Convention sur les réfugiés », assène l'agence de l'ONU.

NOMBRE RECORD DE TRAVERSÉES

Le nombre d'arrivées par la Manche, souvent sur des bateaux pneumatiques surchargés, a explosé ces dernières années. En 2022, plus de 45 700 migrants (surtout des Albanais et Afghans) ont fait cette traversée périlleuse. En comparaison, en 2018, 299 migrants ont traversé la Manche en bateau. Il y en a eu 1 843 en 2019, puis 8 466 en 2020 et 28 526 en 2021, selon le ministère de l'Intérieur. La tendance se poursuit depuis le début de l'année avec plus de 3 000 arrivées sur les côtes anglaises (deux fois plus que l'an dernier), dont près de 200 encore lundi.